UNAPL- Languedoc Roussillon

Mme Annie GARZINO-BOYER
Présidente de l'UNAPL-LR

Maison des Professions Libérales du Languedoc Roussillon
285 Rue Alfred Nobel
34000 Montpellier



INVITATION



TOUR de FRANCE des professions Libérales

MONTPELLIER

MARDI 1ER OCTOBRE 2013

ACCESSIBILITÉ ET ÉNERGIE

MODERNISATION DES CABINETS LIBÉRAUX,
MODE D'EMPLOI

Maison des Professions Libérales du
Languedoc Roussillon
285 Rue Alfred Nobel
34000 Montpellier







EDF



ACCESSIBILITÉ ET ÉNERGIE

MODERNISATION DES CABINETS LIBÉRAUX, MODE D'EMPLOI

PROGRAMME

13h30 / Accueil

14h / Début des travaux

14h >15h30 / Les locaux et les règles d'accessibilité aux personnes handicapées

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a renforcé les exigences en matière d'accès aux établissements recevant du public (ERP) pour les personnes en situation de handicap (physique, mental et sensoriel). Les professionnels libéraux devront avoir mis leurs locaux en conformité avec les dispositions de la loi dès janvier 2015. Il est donc plus que temps de s'en préoccuper. Ce module de formation vise à délivrer le calendrier et les différentes modalités d'application de ce texte pour les professions libérales et à leur permettre, en conséquence, de mieux appréhender leur situation patrimoniale.

> Introduction : Pourquoi garantir l'accessibilité ?
> Présentation des dispositions de la loi ACCESSIBILITE et principales conséquences de la mise aux normes.
> Enjeux de la mise aux normes pour les professionnels libéraux.
  • Si des travaux dans les locaux sont nécessaires
    - Modifications
    - Aménagements
  • Si le professionnel n'a pas prévu de faire des travaux
    - Dans la partie ERP
    - Concernant les locaux de travail
> Conclusion et Questions-réponses

15h30 > 17h / Les travaux de mise aux normes : aspects financiers et fiscaux

> Satisfaire à l'obligation légale et envisager l'aspect patrimonial
  • Anticiper l'association ou la cession : l'importance des locaux mis aux normes
> Ouvrir une réflexion sur la stratégie professionnelle
  • Regroupement de confrères
  • Réaliser un investissement patrimonial en achetant des locaux mis aux normes
  • Prévoir des travaux et négocier le bail professionnel
> Les bonnes questions à se poser pour prendre les bonnes décisions
  • Le regroupement : mise en commun des moyens, de l'activité et conséquences fiscales
  • L'acquisition : Pourquoi et comment investir ? et quels sont les modes de détention ?
  • Le financement : des travaux / du local
    - Emprunt / type du local / coût / durée / garanties

17h >18h30 / L'amélioration énergétique des locaux à l'occasion de leur mise aux normes : efficacité énergétique

> Introduction : Présentation des objectifs
> Pourquoi consommer moins ?
> Connaître les technologies clés dans les solutions d'améliorations
  • Les solutions qui se présentent aux professionnels libéraux
> Maîtriser l'approche énergétique du bâtiment et les bons gestes à adopter.
> Aborder un chantier d'amélioration énergétique et consommer moins dans la durée : compétitivité

18h30 >19h / Séquence d'actualités en présence du Dr. Michel Chassang, Président de l'UNAPL

Débat sur les sujets d'actualité et sur la politique générale de l'UNAPL
Vitalité des territoires et les enjeux du déploiement des MPL (UNAPL - ONIFFPL - Conférence des ARAPL)
Questions/Réponses

19h / Soirée au profit de la Fondation pour la recherche médicale de Languedoc-Roussillon

La Fondation pour la Recherche Médicale LR organise, en partenariat avec l'Association Culture et Mécénat et l'UNAPL LR, une vente aux enchères d'œuvres d'art réalisées à partir de matériaux industriels

19h>19h30 / Visite libre de l'exposition des œuvres – Cocktail

19h30 / Vente aux enchères des œuvres





Mme, M ....

Profession, organisme, collectivité ....

Adresse ....

....

Tél. I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Courriel : ______________________________

○ Sera présent(e)   ○ Ne sera pas présent(e)

Accompagné(e)

de Mme, M ....

Mme, M ....

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer ce coupon à :

UNAPL- Languedoc Roussillon
Mme Annie GARZINO-BOYER
Présidente de l'UNAPL-LR
Maison des Professions Libérales du Languedoc Roussillon
285 Rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
unapl-lr@unapl-lr.org

Merci et à bientôt…

Sylvie Fontlupt Communication - septembre 2013